



Centre Ornithologique du Gard

285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy bâtiment C Maison des Initiatives- 30900 Nîmes

☎ 04 66 06 83 36 (adresse courrier)

📍 56, avenue René Pasquier - 30190 Saint-Chaptes

✉ assoc@cogard.org - www.cogard.org

Assemblée générale Ordinaire du 27/04/2024

à Saint-Gilles (Château d'Espeyran)

Rapport moral du président Jean-Pierre Trouillas pour l'année 2023

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers et chères salariés, partenaires, amis et adhérents, nous tenons à remercier chaleureusement M. Julien Catala, responsable du château d'Espeyran, de nous avoir autorisés à tenir notre assemblée générale dans ce superbe site.

Nous voici réunis pour l'assemblée générale ordinaire retraçant les activités, les faits marquants et la vie du Centre Ornithologique du Gard lors de l'année écoulée.

Si l'année 2023 n'a pas été une année de mise en place de nouveaux projets, elle s'est efforcée de conforter ceux existants et de réajuster ou améliorer ces derniers. Comme déjà dit dans les précédents bilans moraux, notre association jouit d'une reconnaissance chez les acteurs gardois et parfois même au-delà. Notre connaissance du territoire, nos expertises et nos actions sont reconnus. C'est parce que nos combats sont construits sur des connaissances scientifiques qu'ils sont crédibles. C'est grâce à un enrichissement constant de notre base de données et à toutes les enquêtes effectués par les adhérents et les salariés que nous sommes en mesure de protéger le plus efficacement possible notre biodiversité dans les limites que nous permet notre législation en matière de protection de l'environnement. Le pôle sensibilisation contribue à ce travail de protection en diffusant les connaissances au grand public et aux scolaires. C'est un travail de longue haleine mais qui devrait permettre à nos populations d'être mieux informées sur les problèmes environnementaux et puissent peser sur les décisions administratives ou législatives. Les différentes crises que traverse notre époque peuvent mettre à mal les réglementations et les pratiques vertueuses en faveur de la biodiversité. Nos actions passées et futures sont plus que jamais justifiées et nécessaires. Sur le plan juridique, nous avons été moins sollicités pour des plaintes en 2023, mais faut-il pour autant s'en réjouir ? Le contexte pourrait expliquer cela et notamment au niveau des remontées d'informations, car aucun élément objectif ne permet de penser que les atteintes aux espèces sont en baisse.

A compter du 1^{er} septembre 2023, le siège social du Centre Ornithologique du Gard a été transféré au 285 rue Gilles Roberval – Parc Kennedy – Bât C Maison des Initiatives – 30900 Nîmes.

En 2023 notre association a conservé une belle vitalité comme en témoigne le nombre de ses adhérents et sa vie associative au travers des sorties de terrain, des ateliers, des soirées et les différents groupes qui structurent nos différents domaines d'actions. A noter comme innovation une sortie ornithologique en mer qui a eu beaucoup de succès.

Le Groupe CAPVIV a revu son mode opératoire pour essayer d'être plus réactif et efficace. Son objectif prioritaire est de répondre systématiquement à toutes les sollicitations et de mettre en place un comité qui évalue la réponse à donner dans le respect de nos statuts. A noter qu'en 2023, on a pu constater les effets positifs de certaines de nos démarches. On peut citer l'annulation d'un projet immobilier à Bagnols-sur-

SIREN: 387 789 787 – Code APE : 91.04Z – Association loi 1901 non assujettie à la TVA – Reconnue d'intérêt général depuis 2010

Agréée Protection de la Nature et de l'Environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Service Civique (LR-030-11-00041-00), Formation Professionnelle (Agrément 76 30 03940 30) & Éducation Nationale (3/05/2018)

Nos partenaires :





Centre Ornithologique du Gard

285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy bâtiment C Maison des Initiatives- 30900 Nîmes

☎ 04 66 06 83 36 (adresse courrier)

📍 56, avenue René Pasquier - 30190 Saint-Chaptes

✉ assoc@cogard.org - www.cogard.org

Cèze en raison de la présence du lézard ocellé ou le bilan sur les effets des aménagements effectués sur la RD779 pour diminuer la mortalité qui devrait amener à d'autres mesures.

Le groupe communication a joué un rôle incontournable dans la vie de notre association. Un groupe qui gère, par l'intermédiaire de Marie-José Valero, la lettre d'infos ou la mise à jour du site. La prise en main du logiciel "Asso.Connect" va nous permettre de révolutionner en 2024 la gestion des adhérents, la gestion des listes de diffusion et la gestion géographique des membres. Lucie Boegly, Marie-José Valero et Christian Hubert en sont les maîtres d'œuvre.

Les chroniques d'été sur des espèces d'oiseaux dans le Midi-Libre, piloté par Maxime et Marie-José Valéro, ont eu un franc succès. On peut également se réjouir de « la lettre du Rollier » à l'initiative des salariés qui permet d'informer l'ensemble des adhérents de leurs travaux.

Comme chaque année de nombreux adhérents ont participé à des enquêtes ornithologiques ou ont représenté le COGard dans de nombreuses commissions ou COPIL. D'autres ont contribué à enrichir notre banque de données sur Faune-LR. Tous ont œuvré à améliorer les connaissances et surtout contribué à la protection de notre environnement.

Si notre association perdure depuis plus de 40 ans, c'est parce que des adhérents se sont investis dans sa gestion. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des administrateurs. Toutes les personnes avec ou sans compétence particulière seront les bienvenues.

L'année 2023 a apporté son lot de satisfactions mais aussi de frustrations en ce qui concerne notre environnement qui subit de nombreuses agressions. Ne baissons pas les bras et continuons en 2024 à agir avec tous les outils que nous avons élaborés ou développés.

Le Président du COGard
Jean-Pierre Trouillas

SIREN: 387 789 787 – Code APE : 91.04Z – Association loi 1901 non assujettie à la TVA – Reconnue d'intérêt général depuis 2010

Agréée Protection de la Nature et de l'Environnement (Arrêté 2013260-002), Jeunesse et éducation populaire (Arrêté 30/JEP/17/11), Service Civique (LR-030-11-00041-00), Formation Professionnelle (Agrément 76 30 03940 30) & Éducation Nationale (3/05/2018)

Nos partenaires :

